

KPMG

ASMEP·ETI
SYNDICAT DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

CroissancePlus
GRANDIR ENSEMBLE

Crise économique, prélèvements fiscaux et sociaux, quels arbitrages pour la pérennité des PME et ETI ?

Janvier 2014



Introduction

Comprendre le tissu des entreprises pour mieux les accompagner est un objectif que nous poursuivons depuis plusieurs années à travers des publications qui allient recensement de données pertinentes et interviews de chefs d'entreprise. Nous avons ainsi successivement étudié les caractéristiques des entreprises familiales, des entreprises qui se développent rapidement, des ETI, et retracé ce qui avait changé dans l'environnement des PME au cours des dernières années. Aujourd'hui, nous nous sommes attachés à comprendre comment réagissaient les dirigeants des entreprises dans un univers qui a connu un bouleversement considérable lors de la crise de 2008.

Plus précisément, nous avons regardé dans cette étude la répartition de la valeur ajoutée des entreprises, c'est-à-dire ce qui fait leur véritable légitimité sur leurs marchés. Nous avons distingué la part qui revient aux salariés, la part que prélèvent l'État, les Collectivités Locales et les organismes sociaux, et la part qui sera employée pour les investissements, la politique financière et la rémunération des actionnaires.

Au cœur de cette répartition, il y a donc la préservation de deux missions de l'entreprise : sa capacité à évoluer pour être au rendez-vous de la compétitivité et à soutenir un projet porté par un groupe d'hommes et de femmes, mais également la pérennité du lien social qu'elle permet entre tous ses salariés. Le financement de la puissance publique doit le prendre en compte à un moment où il intervient de manière croissante sur les choix des entrepreneurs.

Le maintien des capacités d'investissement des entreprises est une condition pour qu'elles innovent et créent par là même les emplois de demain. Or, il apparaît que la crise qui bouleverse les cartes économiques mondiales depuis 2008, et la difficulté de la puissance publique en France à ne pas peser de manière croissante sur les flux produits par les acteurs ont réduit les marges de manoeuvre des entreprises et impacté significativement l'emploi.

Nous souhaitons que cette étude contribue à une prise de conscience des enjeux en question, de la place de l'entreprise et de ses acteurs dans la société et de leur rôle de co-construction d'un lien social durable.

Méthodologie

Quels sont les choix auxquels ont été confrontés les chefs d'entreprises de PME et ETI, et plus précisément comment ont-ils traversé la décennie 2003/2012, période durant laquelle la crise a bouleversé la donne pour la quasi totalité des acteurs économiques ?

Pour le savoir, nous avons analysé par strates l'évolution des entreprises de l'industrie et des services dont les effectifs sont compris entre 10 et 5 000 salariés. Nous avons choisi ces deux secteurs d'activité car ils emploient une proportion importante des salariés de l'économie marchande, et que souvent leur évolution a été mise en perspective l'une avec l'autre.

Notre étude a porté sur un échantillon d'entreprises actives issu de la base Diane sur l'ensemble de la période 2003-2012 qui ont satisfait à leur obligation de dépôt d'information annuelle et dont les données sont exploitables. Elle prend en compte divers éléments intervenant directement sur la compétitivité des entreprises.

> L'effectif des entreprises. Il est à noter que celui que nous avons pris en compte est porté sur la liasse comptable, et n'inclut pas l'effectif intérimaire. Nous avons donc suivi l'effectif salarié des entreprises concernées.

> La valeur ajoutée créée et sa répartition entre :

- masse salariale (salaire et participation) ;
- prélèvements sociaux et fiscaux (postes impôts et taxes et charges sociales, résumé par IT+CS dans le document). Nous n'avons pas intégré l'impôt sur les sociétés à cette analyse car son mode de calcul répond à une autre logique ;
- excédent brut d'exploitation (corrigé des subventions d'exploitation et de la participation et résumé par EBEc dans le document), qui rend compte des marges de manœuvre de l'entreprise en matière d'investissement, de financement (politique passée dont il faut assumer les conséquences et politique à engager pour financer l'activité), ainsi que la rémunération des capitaux propres de l'entreprise après IS.

> Il est à noter que les entreprises qui ont cessé leur activité au cours de la période n'ont pas été intégrées à cette étude, et que l'échantillon travaillé (3 100 entreprises) est donc plus sain que la moyenne de la réalité des entreprises sur cette période.



Poids de l'industrie et des services marchands dans la valeur ajoutée nationale (Eurostat 2003 - 2012)

Les deux graphiques ci-dessous retracent l'évolution de la part de la valeur ajoutée créée par les activités industrielles et de services sur l'ensemble de la valeur ajoutée créée sur le territoire en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni sur la période 2003-2012. Elle présente une dégradation régulière de la valeur créée par l'industrie française sur le territoire national au cours de la période, une croissance des services jusqu'en 2010 et un léger déclin postérieur.

L'écart de ces deux secteurs est particulièrement frappant avec l'Allemagne, pour laquelle la prépondérance industrielle est affirmée sur toute la période.

Valeur ajoutée de l'industrie dans le total de la valeur ajoutée du pays

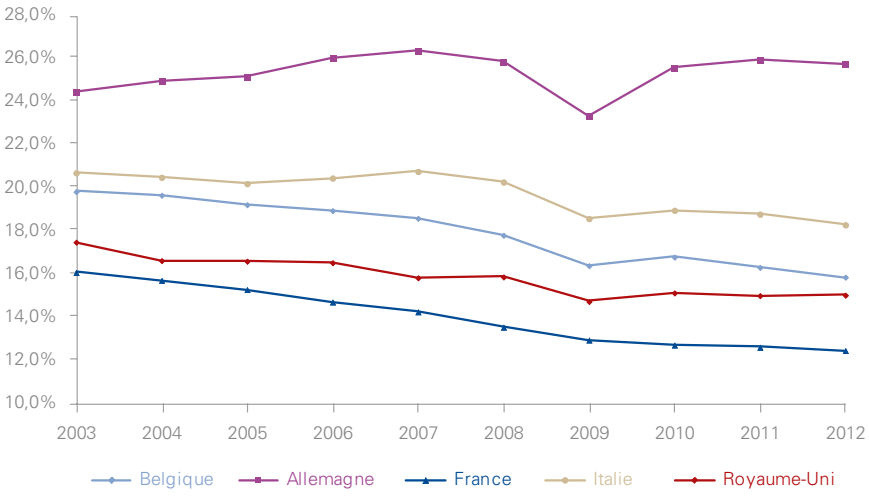

Valeur ajoutée des services marchands dans le total de la valeur ajoutée du pays

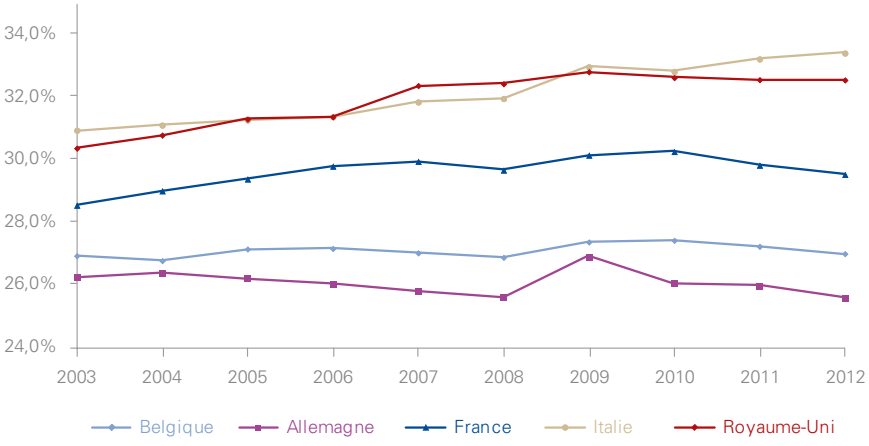

La progression des prélèvements sociaux et fiscaux est continue entre 2003 et 2012, alors que l'excédent brut d'exploitation diminue

Si on raisonne dans un premier temps de manière consolidée sur l'ensemble des strates d'effectif ainsi constituées, plusieurs constats s'imposent.

Secteurs industriels

La part de l'excédent brut d'exploitation (EBE), c'est-à-dire notamment la capacité de l'entreprise à investir et à se financer chute de 2003 à 2012 en passant de 24% à 20,4% de la valeur ajoutée sur la période.

Cette évolution correspond à une « redistribution » qui s'est opérée au profit des salaires versés (40%), mais surtout à 60% du fait d'une augmentation des prélèvements sociaux et fiscaux.

Répartition de la valeur ajoutée

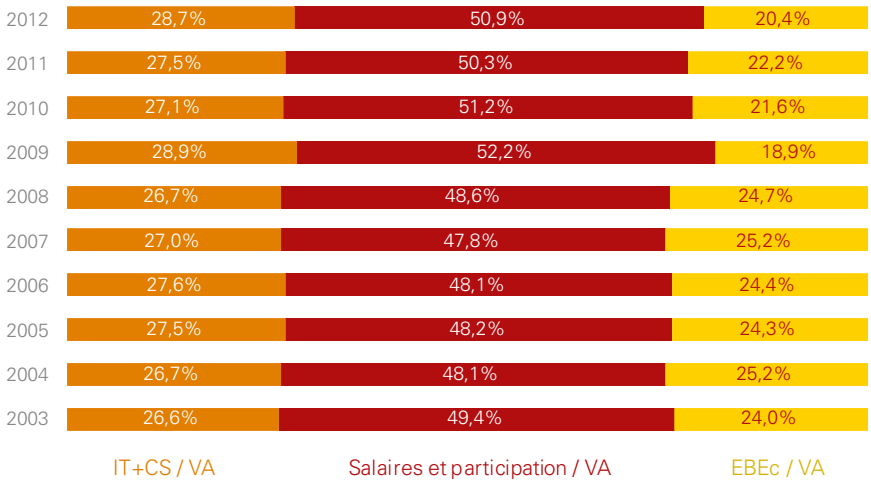

On s'aperçoit, d'ailleurs, que la progression la plus linéaire sur la dite période est celle des prélèvements fiscaux et sociaux, alors que la répartition EBE/salaires se fait au profit de l'entreprise jusqu'en 2008, et plutôt vers les salaires depuis.

Secteurs des services

La redistribution de l'EBEc au profit des prélèvements fiscaux et sociaux atteint même 80% dans ce secteur, avec une forte augmentation de la part de la fiscalité dans cette répartition sur les cinq dernières années.

Répartition de la valeur ajoutée

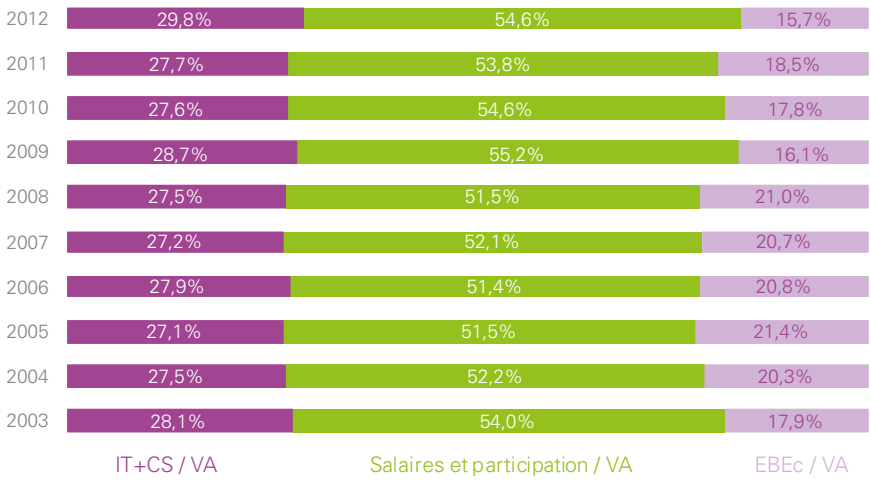

Les prélèvements sociaux et fiscaux, en dépit de la crise, ont augmenté plus vite que la productivité des entreprises

Si on s'intéresse maintenant à l'évolution des ratios par salarié, on obtient de manière consolidée une progression très forte des prélèvements sociaux et fiscaux par rapport à celle de la valeur ajoutée dans l'industrie.

Secteurs industriels

En dix ans, les prélèvements fiscaux et sociaux par employé ont crû de 35%, alors que la valeur ajoutée produite par salarié n'a augmenté que de 25%. De fait, la pression fiscale et sociale vient exercer une contrainte complémentaire croissante sur les entreprises, et ce de manière additionnelle par rapport aux contraintes extérieures. Sur les années postérieures à la crise de 2008, les prélèvements augmentent même de 10% et la productivité seulement de 3%.

À la crise de conjoncture s'additionne donc un alourdissement des prélèvements obligatoires par salarié, comme le montre le graphique suivant.

Évolution comparée de la valeur ajoutée et des prélèvements directs par effectif

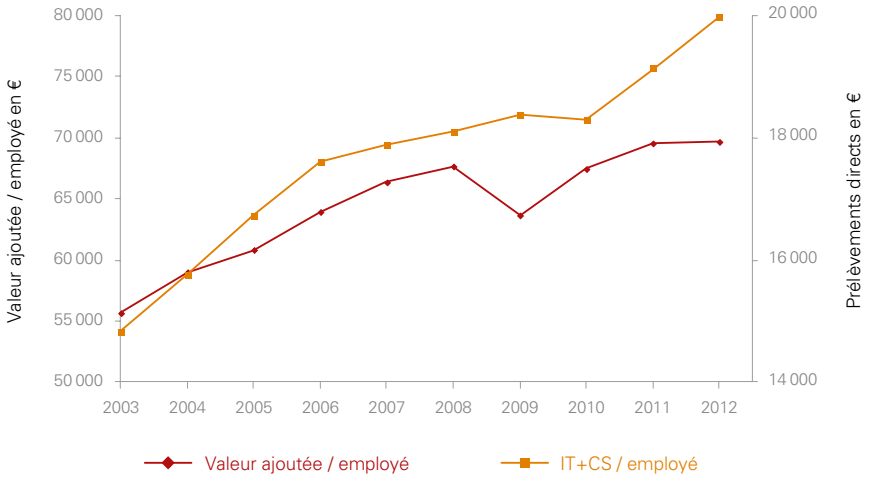

Secteurs des services

L'écart entre compétitivité et prélèvement fiscaux et sociaux connaît une évolution particulièrement inquiétante. Sur dix ans, les prélèvements augmentent de 34% et la compétitivité de 27%, mais sur les cinq dernières années, ces prélèvements augmentent quatre fois plus que l'indice de compétitivité (12% contre 3%).

Évolution comparée de la valeur ajoutée et des prélèvements directs par effectif

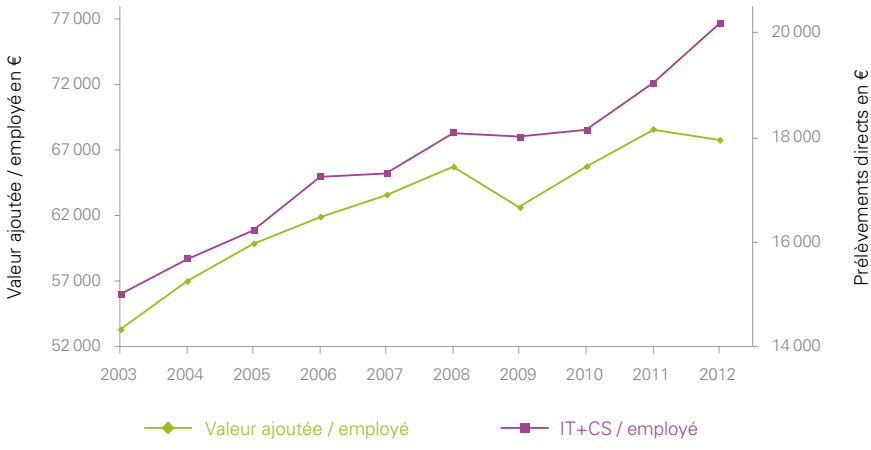

« La fiscalité fait partie de la vie de l'entreprise, mais nous avons une difficulté croissante à mesurer la réalité du coût salarial. »

Un dirigeant d'ETI

La pression fiscale et sociale se transforme avec la crise en pression croissante sur l'emploi

Secteurs industriels

Le tableau suivant vient illustrer l'évolution comparée des effectifs moyens et des prélèvements sociaux et fiscaux par salarié. On observe une progression des effectifs moyens et un retournement très net de tendance à partir de 2009 avec une forte baisse de l'emploi salarié. Dans cette même période, on constate une progression linéaire des prélèvements sociaux et fiscaux qui ne ralentit pas au moment où l'emploi est menacé.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

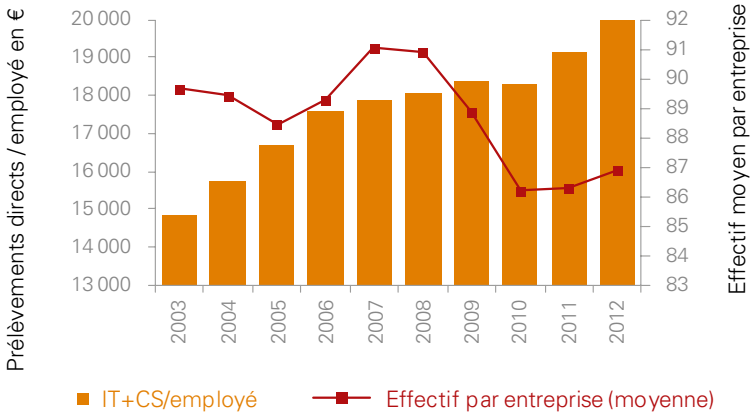

« Nos clients PME souffrent ; c'est certain. »

Un dirigeant d'ETI

La croissance continue des prélèvements par salarié tend à transformer ceux-ci en variable d'ajustement dans une période où la contrainte extérieure est forte. Il ne faut pas oublier que la stabilité de la population observée exclut les entreprises qui ont cessé leur activité dans cette période, ce qui, par ailleurs, a beaucoup impacté en 2008 et 2009 les chiffres du chômage.

Cette période est donc caractérisée par une première phase dans laquelle l'entreprise voit ses marges de manœuvre progresser ainsi que l'emploi, en dépit de la progression des prélèvements sociaux et fiscaux.

Le retournement de conjoncture de 2008 rompt cet équilibre car, dans le même temps où la pression externe augmente fortement, la pression interne liée aux comptes sociaux et fiscaux continue, et l'entreprise perd de sa capacité d'investissement et de financement.

Les dirigeants semblent avoir arbitré en défaveur des effectifs et l'emploi salarié baisse. Cependant, cet ajustement n'est pas suffisant pour rétablir cette ressource interne primordiale de l'entreprise. Celle-ci apparaît affaiblie à un moment où elle doit simultanément investir dans de nouveaux marchés, sur de nouvelles zones géographiques, dans de nouveaux produits et gérer les conséquences de sa politique financière passée pour assurer sa pérennité.

Secteurs des services

Pour l'ensemble de ces secteurs, l'impact sur l'emploi est encore plus fort comme l'indique le graphique suivant. L'emploi croît de 4% sur la période mais, en fait, recule fortement à partir de 2008, et ce recul dépasse 3% sur les cinq dernières années. Parallèlement, les prélèvements sociaux et fiscaux connaissent une augmentation par palier, qui s'intensifie sur les dernières années.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs - Services

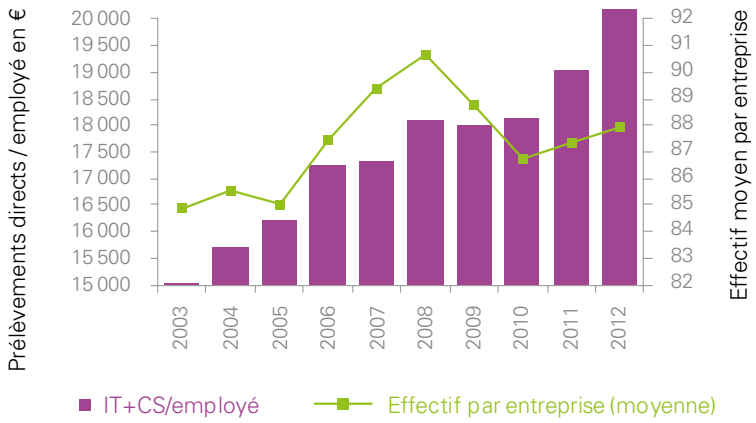

Là encore, la pression des prélèvements n'explique pas à elle seule ce retournement de situation pour l'emploi, qui est imputable en premier lieu au changement de conjoncture. Cependant, son intensification par rapport à la compétitivité mesurée par salarié laisse penser que celui-ci devient un enjeu prioritaire dans le reprofilage de la structure de coûts.

Cette évolution est d'autant plus préoccupante pour la situation du marché du travail que les services avaient été un secteur très créateur d'emplois par le passé, et qu'ils avaient absorbé une très grande partie des emplois industriels perdus.

Il semble que l'ensemble des secteurs soient désormais alignés sur un travail de réduction de masse salariale promue facteur clé de la compétitivité, et propre à absorber la montée continue des prélèvements sociaux et fiscaux sans parler des questions de position concurrentielle sur les marchés extérieurs.

« L'État doit se concentrer sur une tâche : multiplier et faire grandir les entreprises. »

Un dirigeant d'ETI



Synthèse

En synthèse, on s'aperçoit que les dirigeants ont dû faire face, dans cette période, à plusieurs défis : non seulement réagir à la crise et au retournement de conjoncture, mais aussi absorber la progression constante des prélèvements fiscaux et sociaux.

Les politiques mises en œuvre par les chefs d'entreprises des secteurs de l'industrie et des services ont été essentiellement basées sur la recherche de gain de productivité pour maintenir leur compétitivité dans un contexte de baisse de la valeur ajoutée produite.

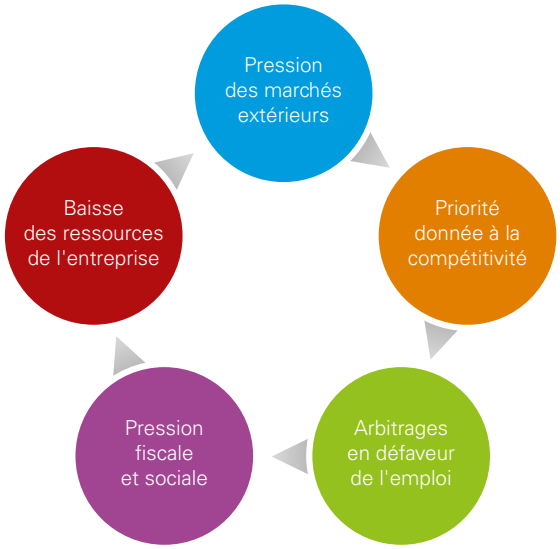

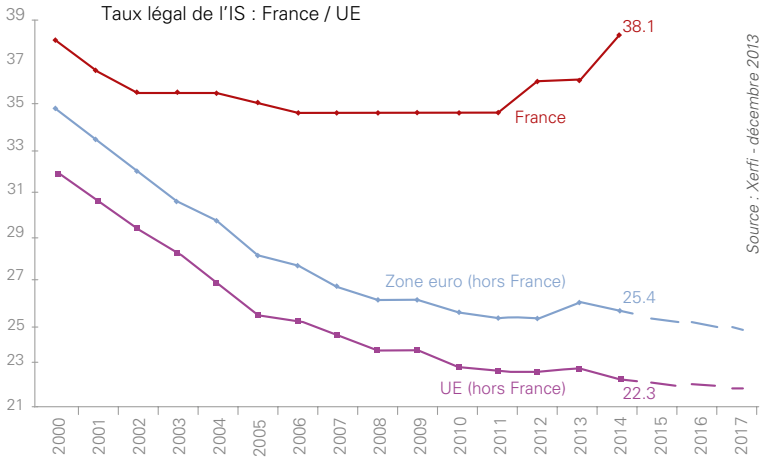

De plus, les évolutions dans la répartition de cette valeur ajoutée font apparaître une diminution de la part de l'excédent brut d'exploitation, donc de la capacité à investir, au profit principalement de la hausse des prélèvements.

Les entreprises de l'industrie et des services terminent cette décennie avec un affaiblissement certain de leurs capacités à préparer l'avenir. Pour l'essentiel, elles ont cherché à agir sur leurs effectifs et l'évolution à cet égard est frappante à partir de 2008. Ce sont donc les salariés qui se retrouvent progressivement en situation de variables d'ajustement au cours de la période, sans qu'il soit sûr aujourd'hui qu'un renversement de la conjoncture fasse rapidement revenir les dirigeants vers des embauches massives.

Cette question fondamentale du lien entre compétitivité et prélèvement sociaux et fiscaux a été prise en compte par l'État avec l'instauration du CICE.

Le crédit d'impôt s'inscrit cependant dans un contexte international où la France se distingue non seulement par le niveau des prélèvements fiscaux et sociaux que nous avons étudiés mais aussi par un taux légal d'IS très au dessus de la moyenne européenne.

Il sera donc essentiel de mesurer l'impact du CICE au regard non seulement des évolutions fiscales antérieures, mais aussi des défis d'adaptation que les entreprises auront à affronter dans les prochaines années, après une période trop longue sans investissements significatifs.

Annexes

L'évolution par strates fait ressortir des constats inquiétants concernant l'emploi et l'investissement.

Entreprises industrielles de 10 à 50 salariés

On observe pour cette strate une progression de la valeur ajoutée par effectif supérieure à celle des prélèvements, même si la croissance de ces derniers s'accentue sur les dernières années.

Évolution comparée de la valeur ajoutée et des prélèvements directs par effectif

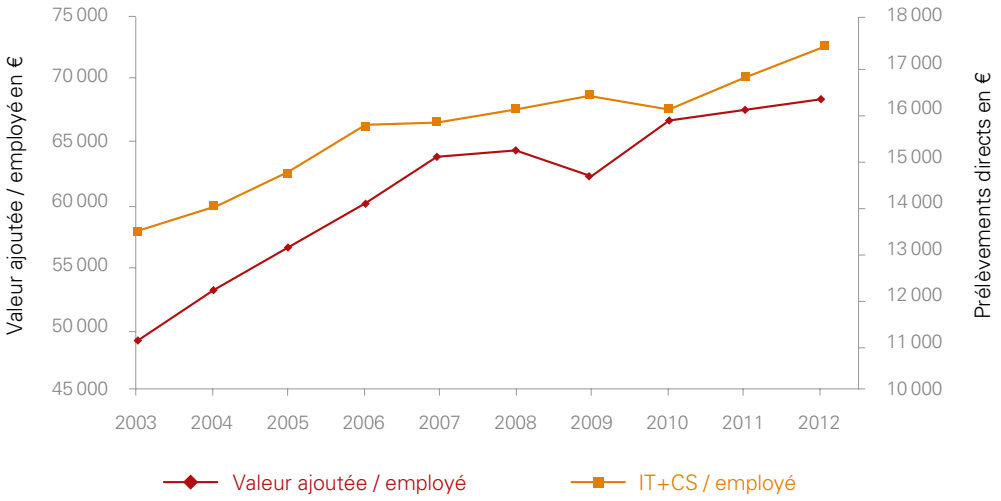

De fait, on observe plus tôt que pour les autres catégories d'entreprises une réduction d'effectif, c'est-à-dire dès 2007 une baisse des effectifs moyens qui, si elle n'est pas importante en valeur absolue, concerne un nombre d'entreprises très important. C'est cet ajustement qui permet un redressement de la valeur ajoutée affectable à l'investissement.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

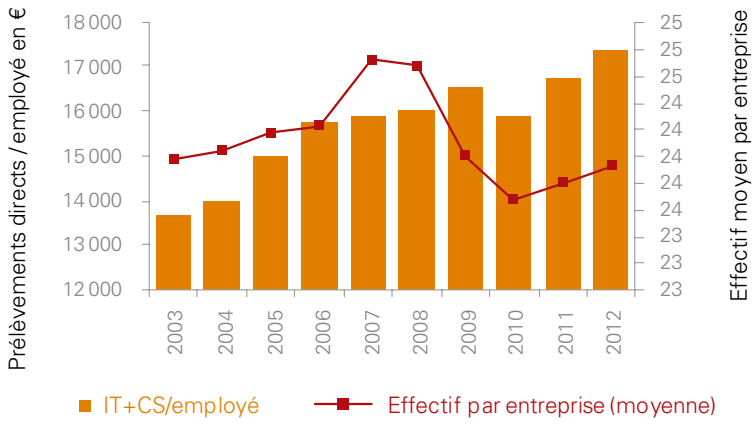

Le tableau suivant propose une synthèse des variations des paramètres observées sur les les 5 et les 10 dernières années. On voit bien la dégradation sur ces deux horizons du rapport entre compétitivité et prélèvement, et l'accélération de la baisse des effectifs comme ajustement.

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

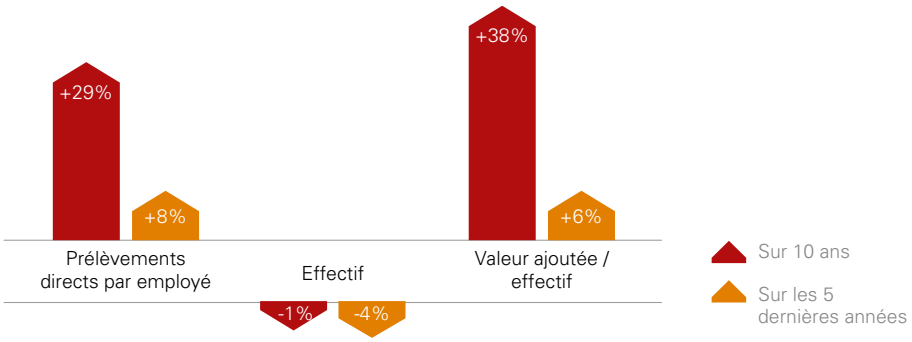

Entreprises industrielles de 51 à 250 salariés

Sur ce segment, la croissance de la pression fiscale et sociale est supérieure à celle de la compétitivité sur toute la période et on observe un net décrochage de cette dernière depuis la crise.

Évolution comparée de la valeur ajoutée et des prélèvements directs par effectif

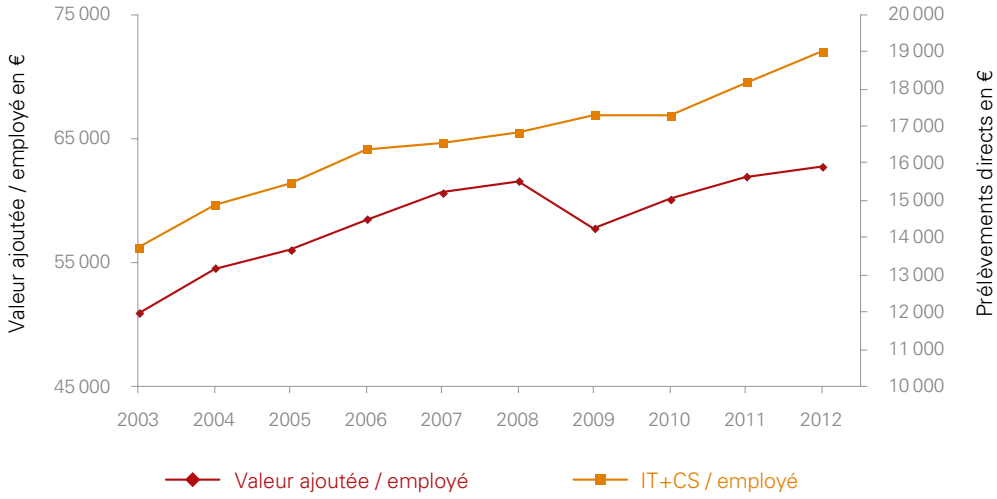

On retrouve une baisse très importante des effectifs après la crise et une croissance des prélèvements par effectif : à la pression de la conjoncture vient s'ajouter sur les salariés une pression sociale et fiscale.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

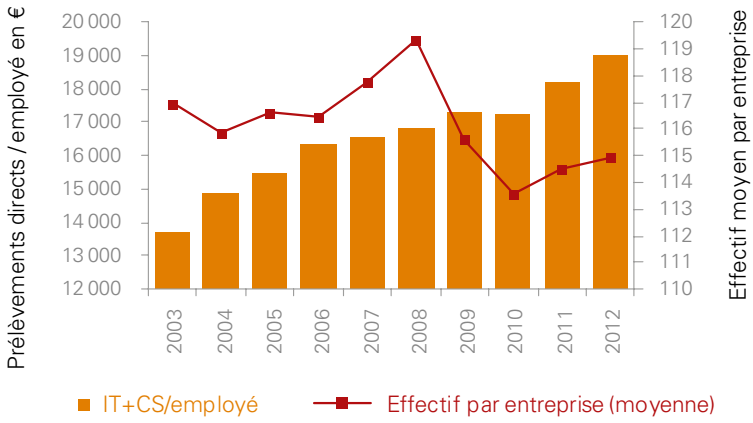

Malgré une baisse des effectifs, la valeur ajoutée qui revient à l'entreprise a perdu 30% de son poids relatif et traduit une faiblesse de ce type d'entreprise dans un environnement concurrentiel exacerbé et mondialisé, où la capacité à investir fait toute la différence.

Répartition de la valeur ajoutée

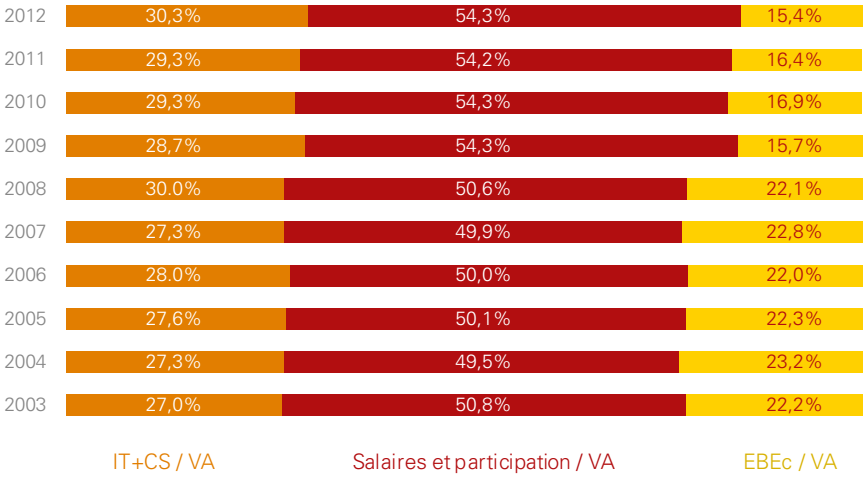

Sur dix ans, cela représente une croissance de 38% contre 23% entre pression fiscale et compétitivité et l'écart entre les deux reste de 11 points sur les cinq dernières années, avec une croissance très faible de la compétitivité (2%).

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

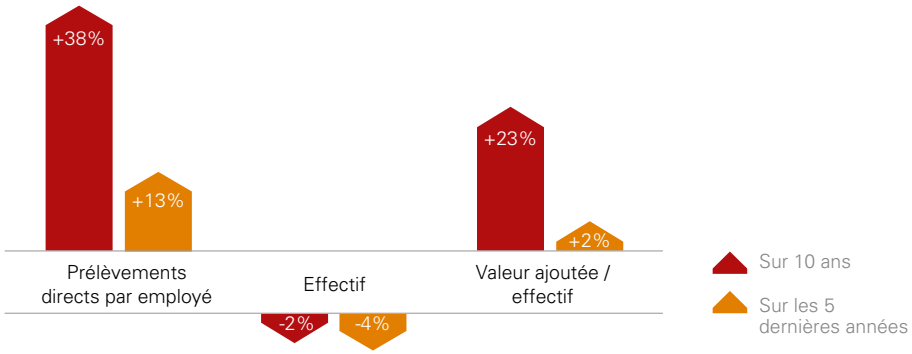

Entreprises industrielles de 251 à 1 000 salariés

Ce segment connaît sur l'ensemble de la période une hausse des prélèvements sociaux et fiscaux supérieure à la croissance de sa compétitivité par salarié (37% contre 22%).

Évolution comparée de la valeur ajoutée et des prélèvements directs par effectif

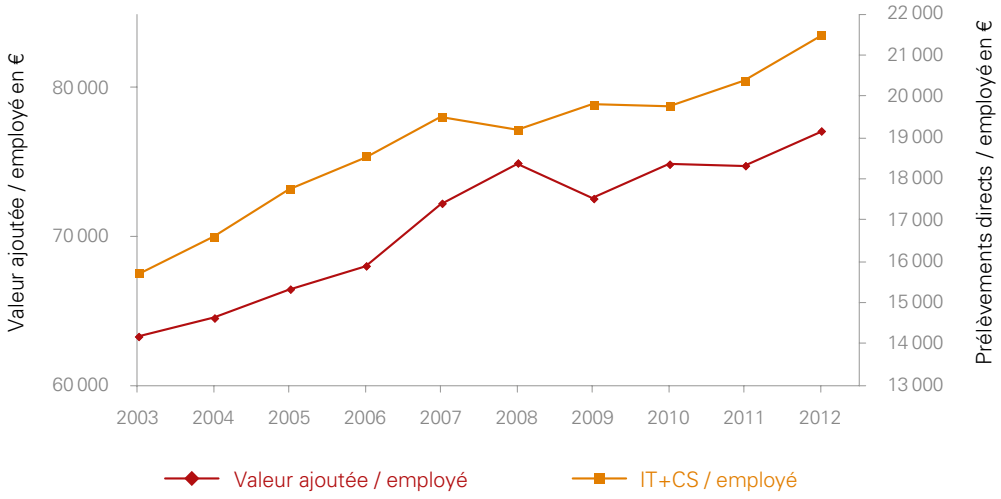

Ce segment connaît à partir de 2008 une forte remise en question de ses positions concurrentielles. En réponse à ces évolutions, l'emploi salarié moyen diminue fortement.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

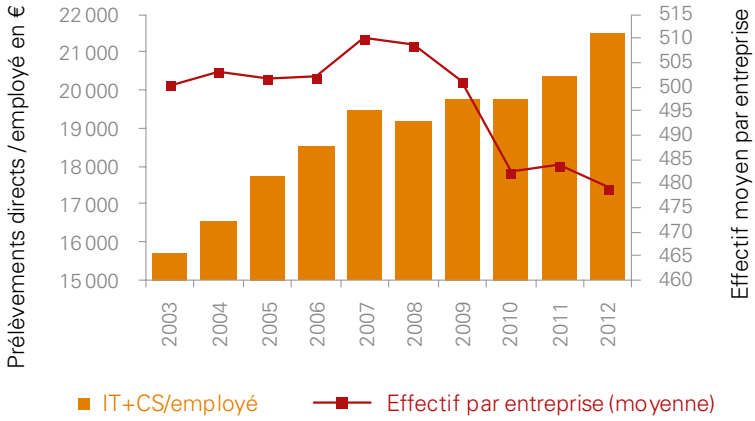

Cependant, ces ajustements ne suffisent pas à maintenir la part de la valeur ajoutée qui peut préparer un repositionnement durable de ces entreprises, qui baisse de 29,3% à 23,3%, au profit des prélèvements à hauteur de 55%.

Répartition de la valeur ajoutée

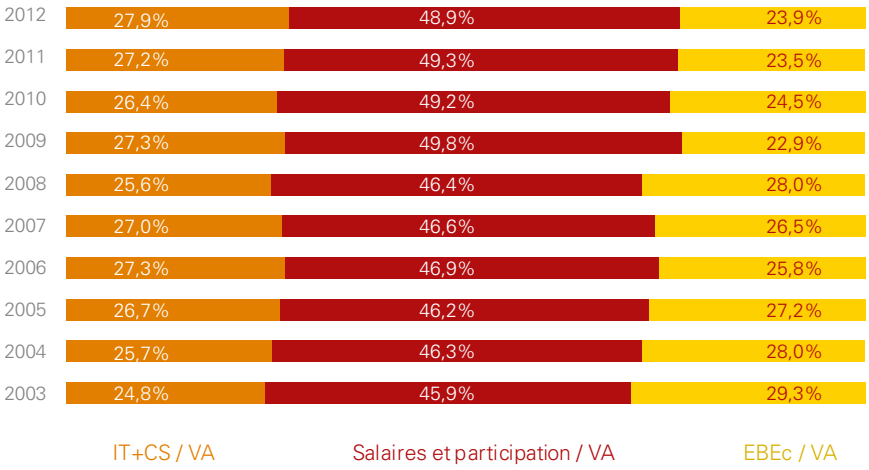

La synthèse des différents paramètres fait bien apparaître cet affaiblissement des entreprises de la strate, et ses conséquences sur l'emploi

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

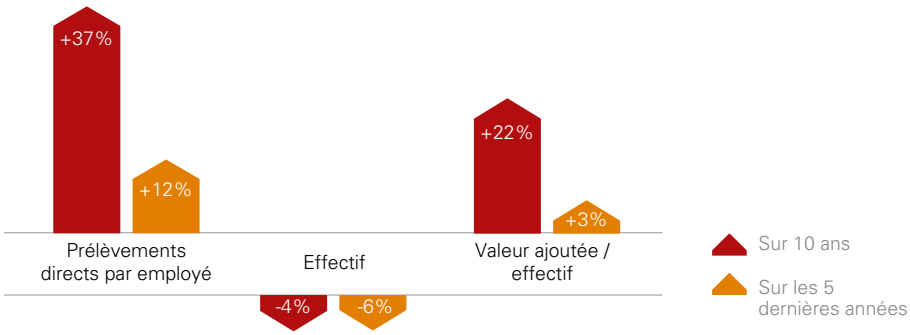



Entreprises industrielles de 1 001 à 5 000 salariés

Ces entreprises ont connu un ajustement assez régulier de leurs effectifs, et celui-ci renforce la compétitivité par effectif qui est supérieure à la progression des prélèvements directs (38 contre 10%) sur le début de période, mais qui s'inverse sur les cinq dernières années (1% contre 7%).

Ce segment est fortement malmené sur l'ensemble de ses marchés et ne parvient pas à retrouver un niveau d'EBE satisfaisant. Les résultats demeurent très volatiles et révèlent une grande fragilité de ces entreprises pourtant indispensables à la structure du tissu industriel.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

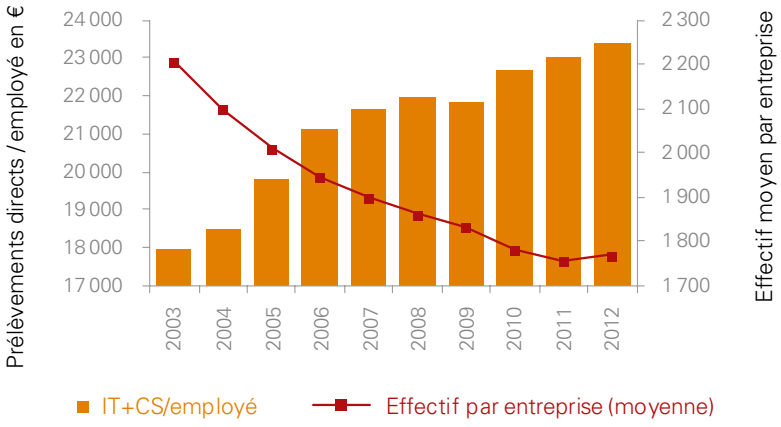

Là encore, on mesure la pression additionnelle qu'exercent les prélèvements sur un segment remis en question par des mouvements économiques le plus souvent mondiaux.

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

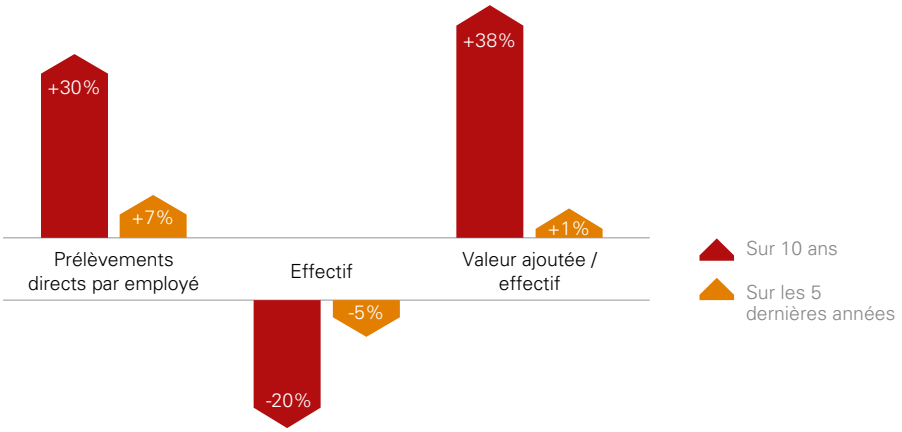



Entreprises de services de 10 à 50 salariés

Cette strate d'entreprises connaît finalement une décennie assez stable, marquée d'une part par une progression des prélèvements supérieure à celle de la valeur ajoutée par salarié (30 contre 23%) et d'autre part par un retournement de la croissance des effectifs qui ont progressé de près de 10% entre 2003 et 2008 et connaissent par la suite une baisse de 2 points de 2008 à 2012.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

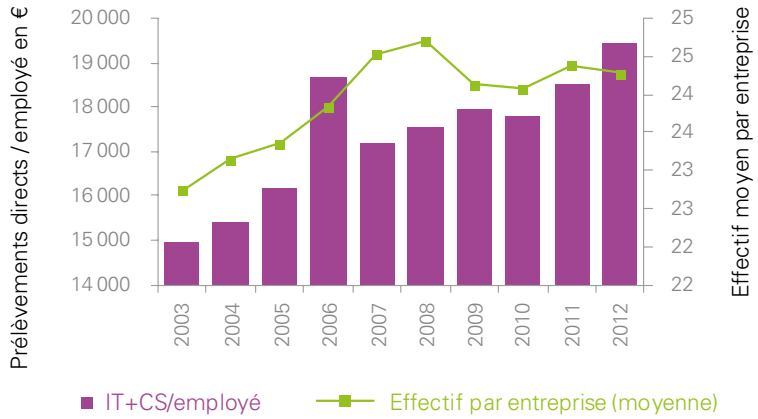

La régulation des effectifs, couplée sans doute à une moindre pression extérieure par rapport à d'autres secteurs d'activité, permet de stabiliser sur la période la répartition de la valeur ajoutée, marquée seulement par un transfert de 1.7 de l'EBE corrigé dégagé par l'exploitation aux prélèvements sociaux et fiscaux.

Répartition de la valeur ajoutée

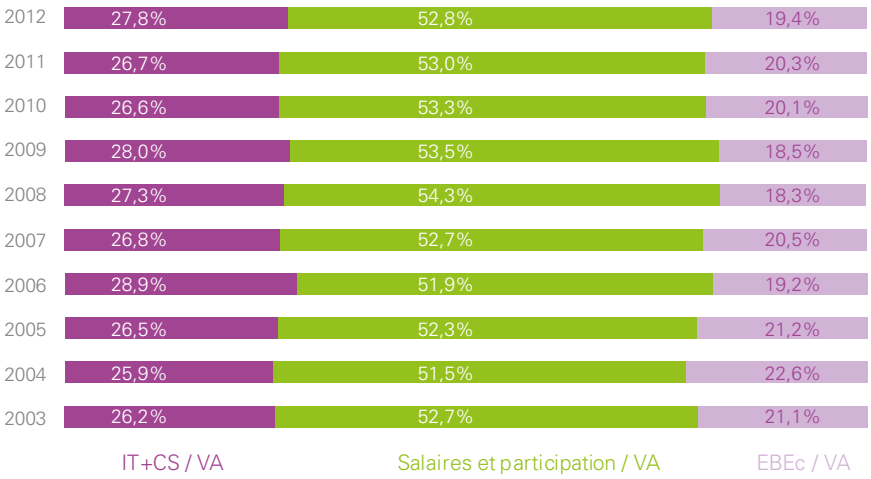

Mais le récapitulatif suivant montre bien que cette strate arrive à maintenir la croissance de sa productivité au prix d'un retournement dans sa politique de développement des effectifs et une pression fiscale et sociale soutenue.

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

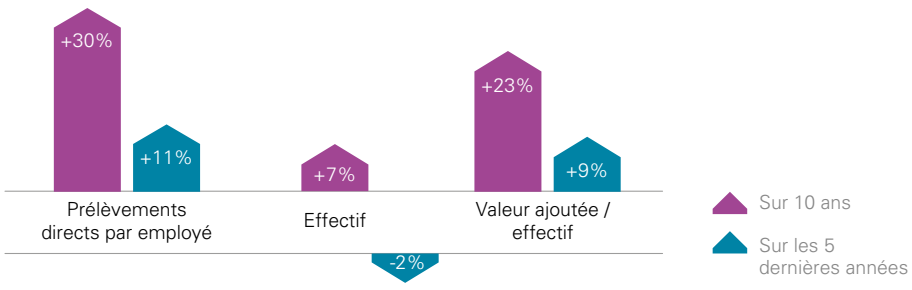

Entreprises de services de 51 à 250 salariés

Cette strate reproduit la tendance observée pour la catégorie précédente, avec une compétitivité par effectif qui égale la progression des prélèvements directs pourtant importante sur la période (42%).

Sur la période, les effectifs progressent de 9%. Pourtant à compter de 2008, la pression fiscale et sociale est forte, alors que la compétitivité s'essouffle (23% contre 10%). On observe dès lors une grande stabilité des effectifs.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

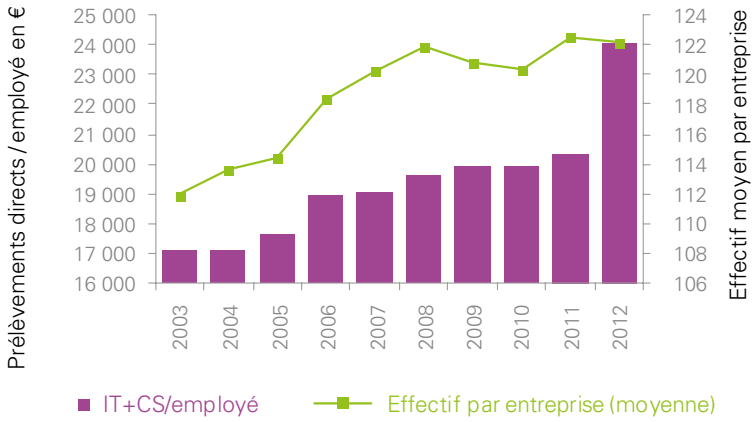

Là encore, cette strate démontre que les activités de services conservent, sur les dernières années, un dynamisme en matière de compétitivité, mais que celui-ci se fait en premier lieu par des baisses significatives d'effectif, et dans un contexte où la pression sociale et fiscale ne faiblit pas.

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

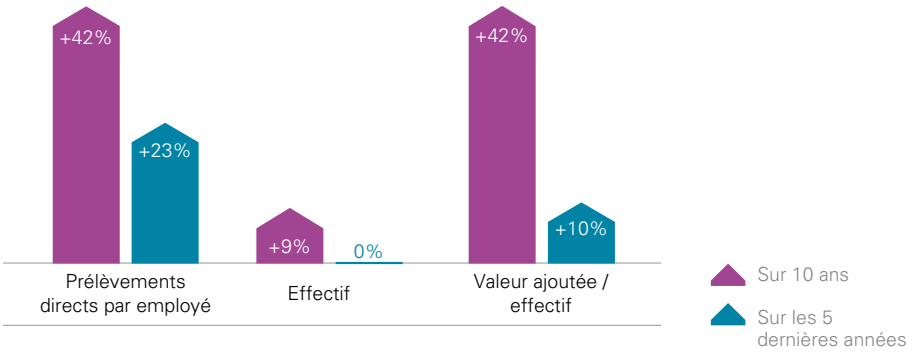

Entreprises de services de 251 à 1 000 salariés

Cette strate d'entreprise connaît une évolution particulière : elle est fortement tournée vers la création de gains de productivité et opère très tôt une pression sur l'emploi pour stabiliser ses marges et contenir la pression des salaires. A partir de 2008, la baisse des effectifs atteint 3% sur cinq ans mais la croissance de la compétitivité s'étiole (2%), alors que les prélèvements sont toujours à la hausse.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

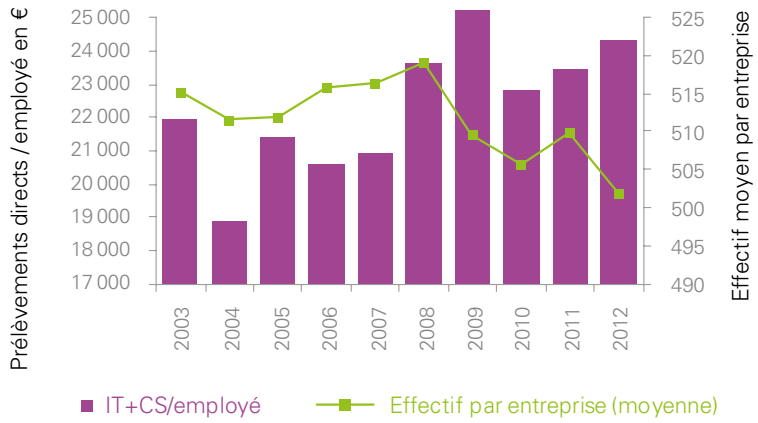

Néanmoins, la pression fiscale reste contenue sur la période en pourcentage de la VA, comme le montre la synthèse de nos différents paramètres.

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

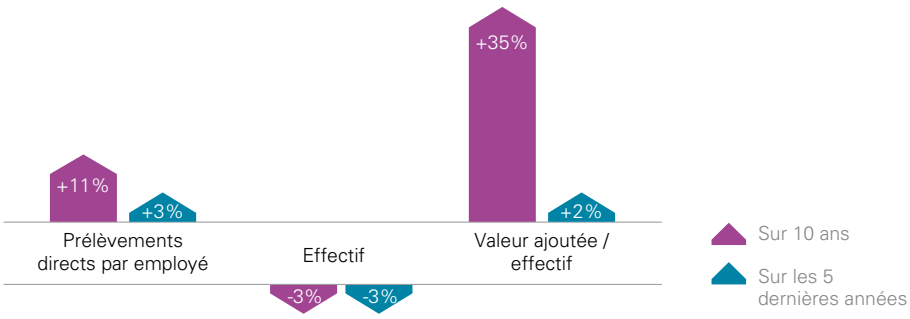



Entreprises de services de 1 001 à 5 000 salariés

L'évolution de cette strate rappelle le scénario de certaines strates industrielles. On constate tout d'abord un écart important entre croissance de la compétitivité et croissance des prélèvements (+24% contre 48%).

Évolution comparée de la valeur ajoutée et des prélèvements directs par effectif

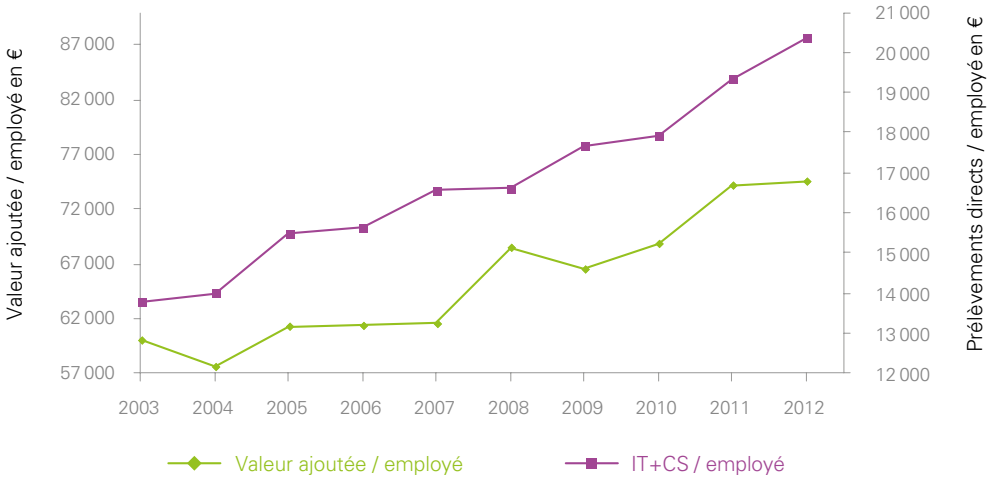

De fait, le retournement de 2008 est très important car il fait passer la croissance d'emplois de près de 10% jusqu'à cette date à -2% sur les cinq dernières années.

Évolution des prélèvements directs et des effectifs

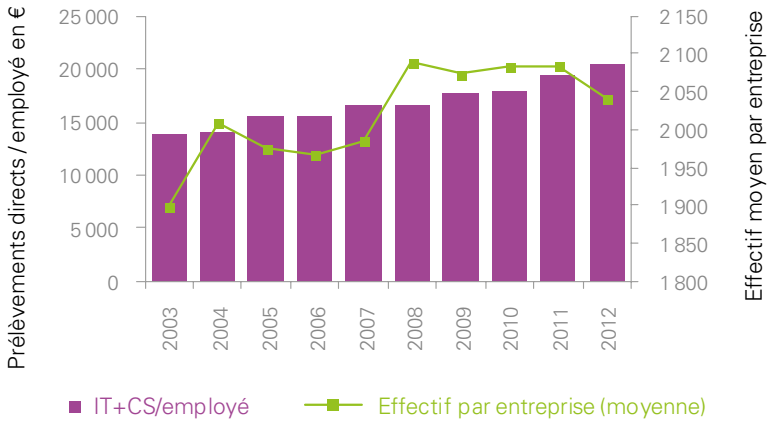

L'évolution de la valeur ajoutée qui s'en dégage sur la période montre que les ressources d'investissement de l'entreprise baissent de près de 5,6% sur la période surtout au profit de l'État et des organismes sociaux. Là encore, la politique de l'entreprise ne permet pas de retrouver des marges de manœuvre suffisantes et se retrouve dans une situation affaiblie en fin de cycle.

Répartition de la valeur ajoutée

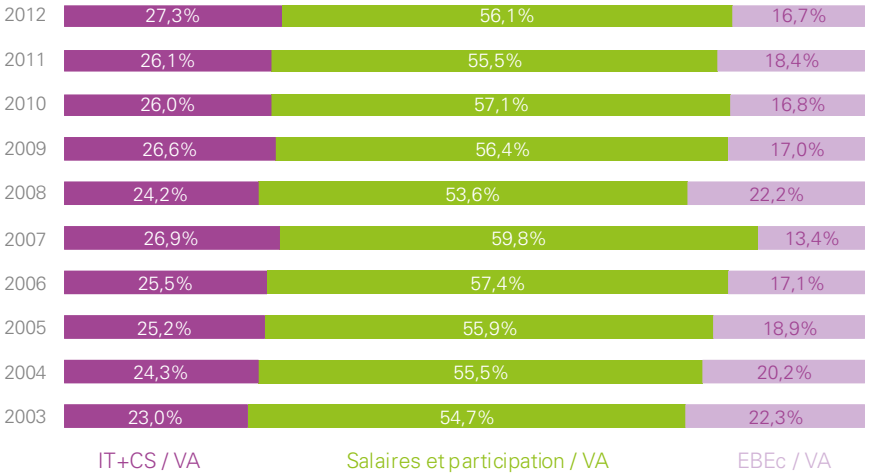

La synthèse correspondant à cette strate montre bien la continuité de la pression fiscale et sociale à un moment où la conjoncture incite à des ajustements d'effectifs.

Variation sur les 5 et les 10 dernières années des paramètres étudiés

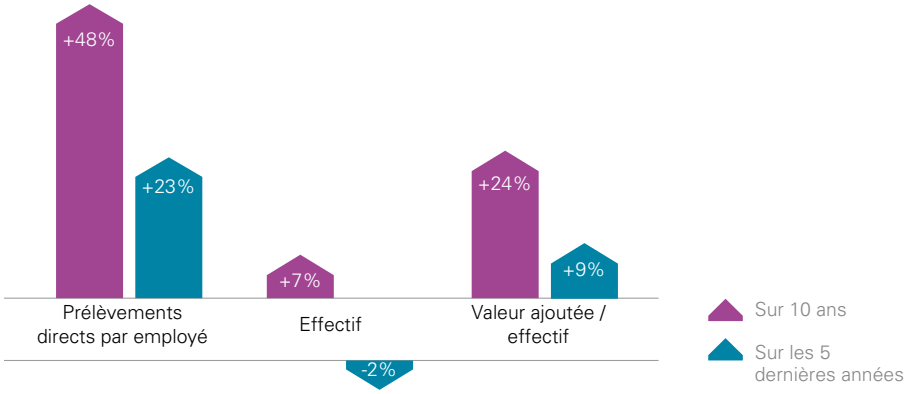



notes



Contacts

KPMG

Jacky Lintignat

Directeur général
Immeuble le Palatin
CS80039 Puteaux
92939 Paris la Défense Cedex
Tél. : + 33 (0)1 55 68 86 66
Fax : + 33 (0)1 55 68 86 60

kpmg.fr

ASMEP- ETI

Alexandre Montay

Délégué général
18 rue Boissière
75016 Paris
Tél. : +33 (0)1 56 26 00 66
E-mail : contact@asmep-eti.fr

asmep-eti.fr

CroissancePlus

Florence Depret

Directrice Déléguée
33 bvd Malesherbes
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 56 88 56 20
E-mail : florence.depret@croissanceplus.com

croissanceplus.com

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

Référence : PME-ETI qui durent - Code : 1642 I Conception-Réalisation : Direction Communication Corporate - XGS - Janvier 2014 I
Crédit photos : Shutterstock.com.

© 2014 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (KPMG International), une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.